

Guide du déposant

Avril 2022

SOMMAIRE

1	Conditions d'éligibilité	3
1.1	Projet de R&D.....	3
1.2	Stratégie du pôle	3
1.3	Ressources humaines présentes sur le territoire du pôle.....	3
1.4	Adhésion au pôle.....	4
2	Processus de labellisation	4
2.1	Contact Pôle	5
2.2	Présentation au CSV	5
2.3	Avis du CA.....	6
3	Dossier de soumission	7
3.1	Document de soumission	7
3.2	Fiche synthèse	7
3.3	Présentation Projet	7
4	Obligations du porteur et de ses partenaires	8

Le présent document a pour objet de vous guider dans votre démarche d'obtention du label Images & Réseaux. Il répond aux questions les plus fréquemment posées et explique le déroulement du processus de labellisation au sein du pôle.

Pour toute information complémentaire ou besoin de précision, n'hésitez pas à contacter le responsable du Comité de Sélection et de Validation :

Aude OLLIVIER-CADORET

aolliviercadoret@images-et-reseaux.com

Toute l'équipe Projets est à votre écoute pour vous aider dans le montage de votre projet.

1 Conditions d'éligibilité

Pour un projet demandant le label d'Images & Réseaux, les conditions d'éligibilité sont les suivantes. Cela ne dispense pas de respecter les conditions d'éligibilité propres à chaque appel à projets.

1.1 Projet de R&D

Le label d'Images & Réseaux s'applique uniquement aux projets de R&D collaborative et projets individuels répondant à un AAP pour lequel le label du Pôle est requis ou mentionné dans le cahier des charges.

L'objet du projet doit donc porter sur le développement d'une innovation technologique ou d'usage réalisée par le porteur ou le consortium.

1.2 Stratégie du pôle

Pour recevoir le label, le projet doit s'inscrire dans la feuille de route d'Images & Réseaux.

1.3 Ressources humaines présentes sur le territoire du pôle

✓ Règle générale

Aucun projet ne pourra être labellisé par le pôle Images & Réseaux si les ressources humaines en provenance du territoire sont inférieures à 15 % des ressources globales du projet.

Dans le cas contraire, un examen particulier sera effectué par le coordinateur du CSV qui après validation pourra exceptionnellement proposer une présentation du projet au CSV en vue d'une éventuelle labellisation.

✓ Projet européen

L'éligibilité est basée sur les pourcentages de ressources humaines issues du territoire national engagées dans le projet.

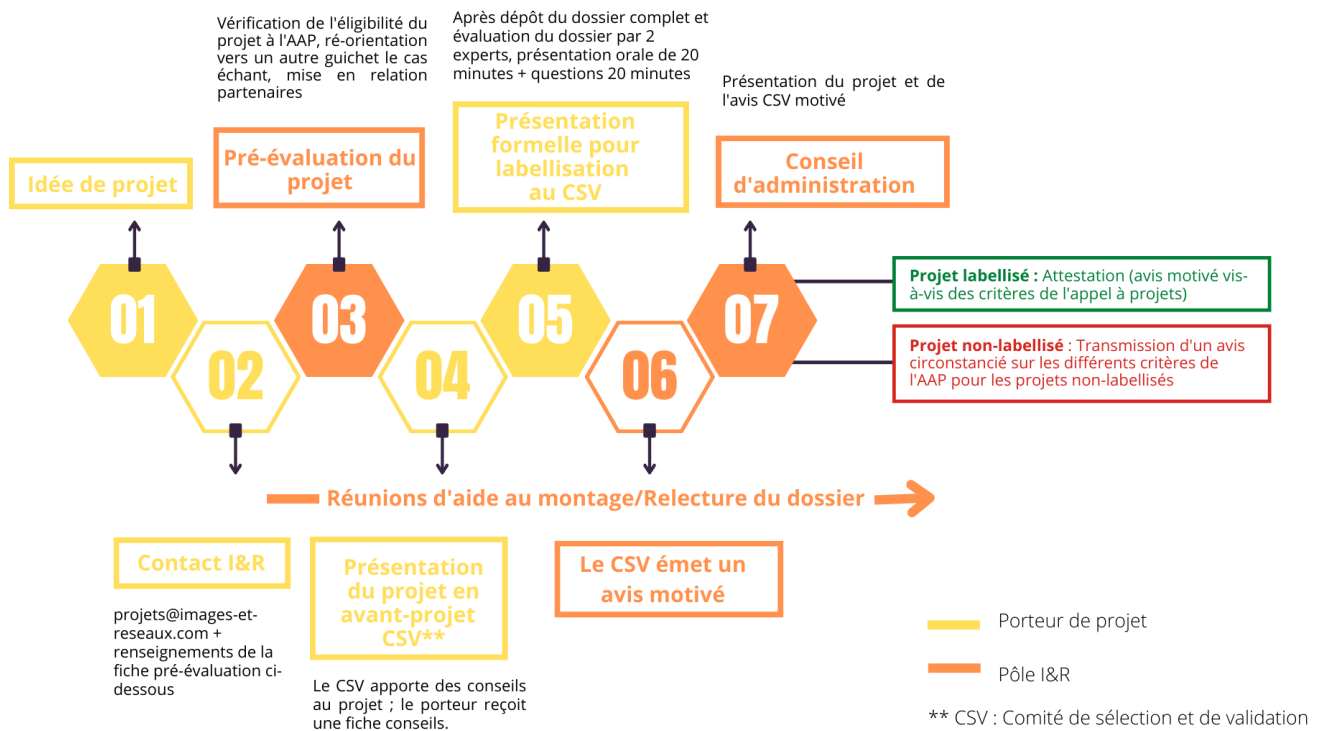
✓ Projet régional

Les ressources doivent provenir du territoire du pôle sauf dans le cas où des compétences non présentes sur le territoire sont nécessaires ou celles présentes non mobilisables.

1.4 Adhésion au pôle

Tout partenaire du projet dont les ressources impliquées dans le projet sont majoritairement situées sur le territoire d'Images & Réseaux adhère au pôle Images & Réseaux avant la date de présentation du projet au Conseil d'Administration pour labellisation. L'adhésion à un autre pôle collabélisateur dispense de l'obligation précédente si l'activité du partenaire située sur le territoire n'est pas principalement liée au numérique.

2 Processus de labellisation



2.1 Contact Pôle

La première étape est de remplir la fiche de pré-évaluation de votre projet sur ce lien : <https://www.images-et-reseaux.com/fiche-pre-evaluation/>

le Responsable du Comité de Sélection et de Validation prendra contact avec-vous pour vous indiquer si et comment votre projet peut être accompagné et, s'il remplit les conditions, ajouter votre projet à l'ordre du jour des prochains comités.

2.1 Présentation au CSV

Chez Images & Réseaux, c'est le Comité de Sélection et de Validation (CSV) qui examine les projets soumis à labellisation. Il s'agit d'un comité composé d'experts bénévoles représentatifs des disciplines scientifiques, technologiques, économiques et humaines concernées par la stratégie du pôle (<https://www.images-et-reseaux.com/qui-sommes-nous/une-communaute-dexperts-unique-et-independante>)

Le CSV agit à deux niveaux :

- Présentation en Avant-projet
- Présentation pour Labellisation

La présentation en Avant-projet permet d'échanger avec le CSV en amont du dépôt (au minimum le mois précédant la clôture de l'appel à projets) afin d'améliorer la qualité du dossier. Le CSV relève les éléments à faire évoluer concernant la partie « technique », « impacts économiques » ou « montage du projet ». Dans la semaine suivant la présentation, le Responsable du CSV transmet au porteur l'ensemble de ces remarques dans une fiche conseils.

La présentation en avant-projet est obligatoire si la labellisation du projet est une condition d'éligibilité



à l'AAP et si le pôle Images & Réseaux est pôle principal. Dans les autres cas, elle est fortement conseillée.

La présentation pour labellisation est l'étape formelle d'instruction du dossier en vue d'une labellisation par Images & Réseaux.

Qu'il s'agisse de la présentation en avant-projet ou pour labellisation, le porteur et ses partenaires ont 20 minutes de présentation qui seront suivies d'une vingtaine de minutes de questions des membres du CSV.

A l'issue de ces échanges, le CSV délibère de manière collégiale sur les critères de labellisation d'Images & Réseaux et vote à main levée afin de rendre un avis général.

2.2 Avis du CA

L'avis argumenté du CSV est présenté au Conseil d'Administration qui prend la décision finale concernant la labellisation.

Suite à cette décision, le Responsable du CSV transmet au porteur et à ses partenaires :

- Une attestation de labellisation ou
- Un courrier expliquant les motifs de non-labellisation

Selon le type d'appel à projets, ces informations peuvent également être transmises directement aux financeurs.

3 Dossier de soumission

Le dossier de soumission est identique pour la présentation en avant-projet et pour labellisation. Il se compose de 3 documents, décrits ci-après, à remettre au moins 7 jours avant la présentation du projet au CSV.

3.1 Document de soumission

Le document de soumission, rédigé selon les recommandations ou le canevas fourni par l'organisme financeur, permet de présenter le partenariat, l'objet détaillé du projet, un état de l'art, une analyse concurrentielle... La labellisation étant nécessaire avant la clôture de l'appel à projets, il est transmis dans une version quasi-finalisée au responsable du CSV.

3.2 Fiche synthèse

La fiche de synthèse nous permet de réunir toutes les informations nécessaires à la gestion du projet et à sa valorisation. La fiche synthèse est à rendre au format *Excel*.

3.3 Présentation Projet

Ce document est le support de présentation devant le CSV. Il permet de mettre en avant les éléments essentiels du projet pour son examen. La présentation est à rendre au format PowerPoint et la trame doit être respectée (pas d'ajout de slides) pour pouvoir aborder tous les éléments dans le timing imparti.

▲ *En cas de doute sur les informations à compléter, vous pouvez contacter le responsable du CSV.*



4 Obligations du porteur et de ses partenaires

En demandant la labellisation de leur projet, le porteur et ses partenaires s'engagent à respecter les règles applicables aux projets labellisés par Images & Réseaux.